

**Abo** Renaturation de la rivière

# Un delta pourrait chambouler l'embouchure de la Venoge

Face au projet du canton de renaturer le site, Préverenges et Saint-Sulpice envisagent de déplacer et agrandir leur port.



Chloé Din

Publié: 09.05.2023, 19h45

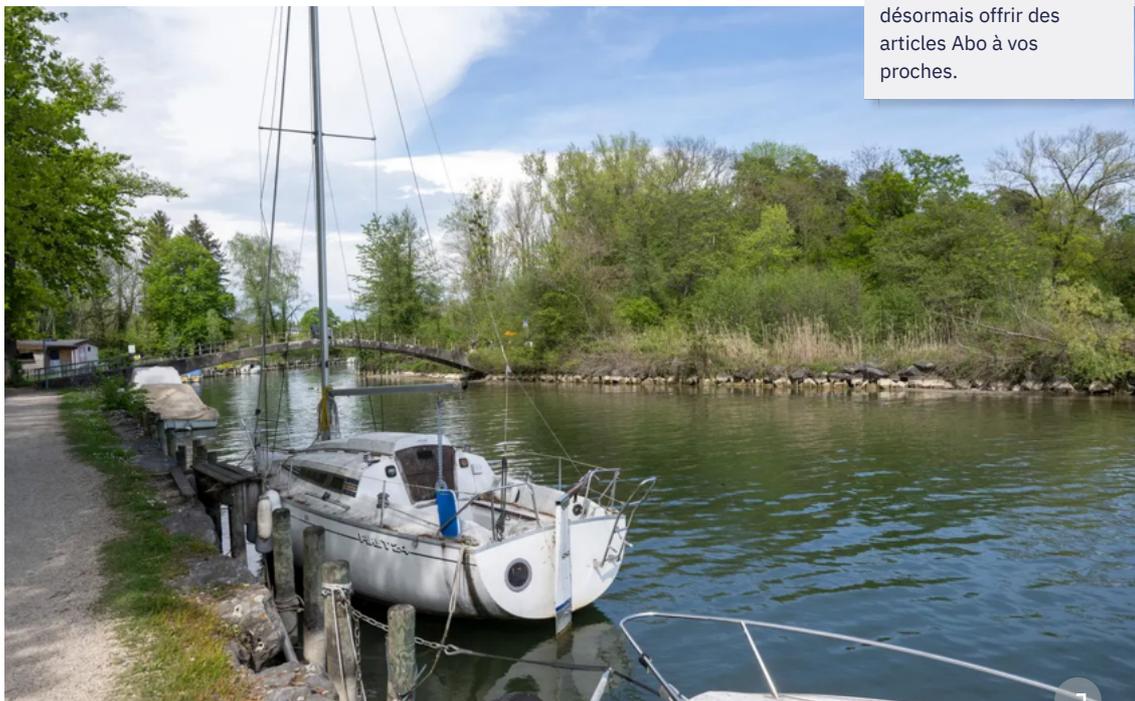
Mis à jour: 09.05.2023, 21h19



4



Avez-vous déjà essayé? Vous pouvez désormais offrir des articles Abo à vos proches.





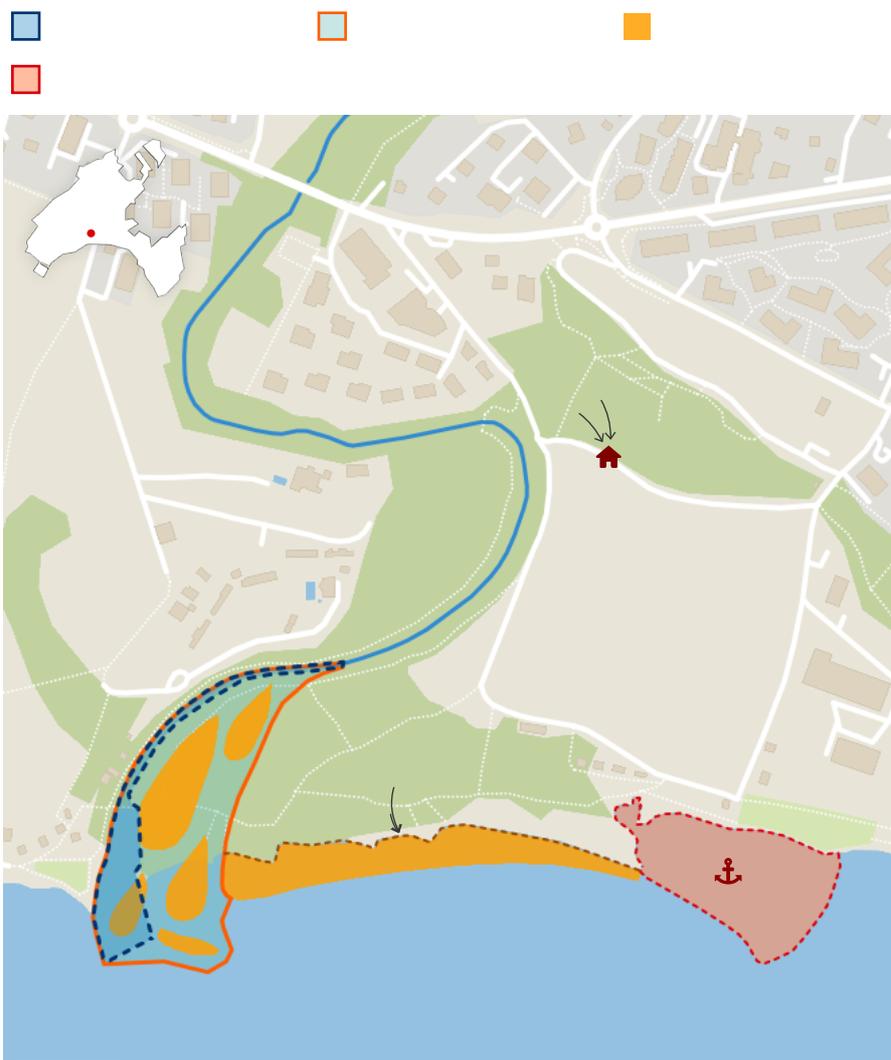
La création d'un delta de 100 mètres de large pourrait redessiner le bord de la rivière du côté de Saint-Sulpice et supprimer une partie de la forêt. Les places d'amarrage actuelles disparaîtront dans tous les cas.

Florian Cella

C'est un enjeu crucial pour les amoureux de la Venoge. La rivière qui serpente de L'Isle à Saint-Sulpice est en train d'être renaturée, elle qui était polluée au point que le peuple vaudois vote pour sa sauvegarde en 1990. Entre les mains du Canton, la revitalisation de cet écosystème a déjà porté ses fruits en plusieurs endroits. D'ici à 2029, c'est l'embouchure du cours d'eau qui en bénéficiera. Et elle pourrait bien être transformée en un vaste delta.

## Un port pour un delta

C'est ce qu'a révélé la Municipalité de Saint-Sulpice, il y a quelques jours, en présentant au Conseil communal un autre projet, qui concerne le port de la Venoge. Situé juste à l'embouchure, celui-ci devra en effet être sacrifié au réaménagement de la rivière. En accord avec Préverenges, qui se situe sur l'autre rive et à qui revient une partie des 113 amarrages actuels, il est prévu de le déplacer plus à l'est, du côté de Saint-Sulpice. Mais aussi de l'agrandir à 250 places.



---

Alors que cette perspective suscite déjà des critiques dans les milieux écologistes, une séance d'information est organisée ce mercredi 10 mai pour le public. Le syndic serpelio, Etienne Dubuis, explique la situation: «L'embouchure actuelle de la rivière est étroite et canalisée entre deux digues. Elle devrait être élargie pour former un véritable delta d'environ 100 mètres de large. À notre connaissance, d'autres options sont envisagées par le Canton, mais il s'agit là d'une vision réaliste de l'avenir du site.»

---

**«Aucune variante n'est privilégiée à ce stade, mais un élargissement conséquent de l'embouchure semble nécessaire pour que le projet de renaturation ait du sens.»**

Direction générale de l'environnement de l'État de  
Vaud

---

Pour l'édile, un tel scénario aura plusieurs effets et implique des négociations: «Nous comprenons l'utilité du delta sur le plan environnemental, mais nous craignons de perdre sur d'autres tableaux.» Etienne Dubuis relève notamment que l'embouchure sera élargie en direction de Saint-Sulpice: «Cela mangera une partie de la forêt sur le site du Laviau. Pour un projet de renaturation, ce serait une aberration de couper des centaines d'arbres et de ne pas les replanter. Nous allons nous battre pour cela.»

Du côté de la Direction générale de l'environnement de l'État de Vaud (DGE), on indique que des études sont encore en cours. Un avant-projet est attendu pour 2024, mais le delta fait partie des options: «Aucune variante n'est privilégiée à ce stade, mais un élargissement conséquent de l'embouchure semble nécessaire pour que le projet de renaturation ait du sens.» La question de replanter les arbres coupés sera quant à elle discutée dans le cadre des études.

---

**«Si des places d'amarrage doivent disparaître, il faut les retrouver ailleurs. Le Canton est d'accord avec cela et nous donne même la possibilité d'en avoir plus.»**

Etienne Dubuis, syndic de Saint-Sulpice

---

Du côté des communes, l'autre enjeu est celui du port. «Pour Saint-Sulpice, le Laviau est important à la fois comme poumon vert et comme zone de loisirs. Nous tenons à le préserver ainsi. Si des places d'amarrage doivent disparaître, il faut les retrouver ailleurs. Le Canton est d'accord avec cela et nous donne même la possibilité d'en avoir plus.» Interpellé à ce sujet, le Canton précise toutefois qu'il n'a donné aucune autorisation, se limitant à indiquer qu'il suivra les réflexions des communes.

## **Écologistes sur le qui-vive**

Etienne Dubuis justifie le choix de porter à 250 le nombre d'amarrages. «Nous avons fait nos calculs et c'est l'option qui permettrait, à terme, au port de s'autofinancer. Le principe est celui de l'utilisateur-payeur, car toute la population de Saint-Sulpice ne l'utilisera pas.» Devisée à 10 millions de francs, l'infrastructure sera gérée par une société aux mains des deux communes. Selon le syndic, les emprunts qu'elle contractera seront en grande partie remboursés par les droits de boucle, soit les dépôts demandés pour chacune des 250 places, ainsi que par les taxes d'amarrage.

---

**«Nous sommes favorables à la  
création d'un delta, mais  
clairement opposés au projet de  
port. La nécessité de le déplacer  
n'est qu'un prétexte pour  
l'agrandir.»**

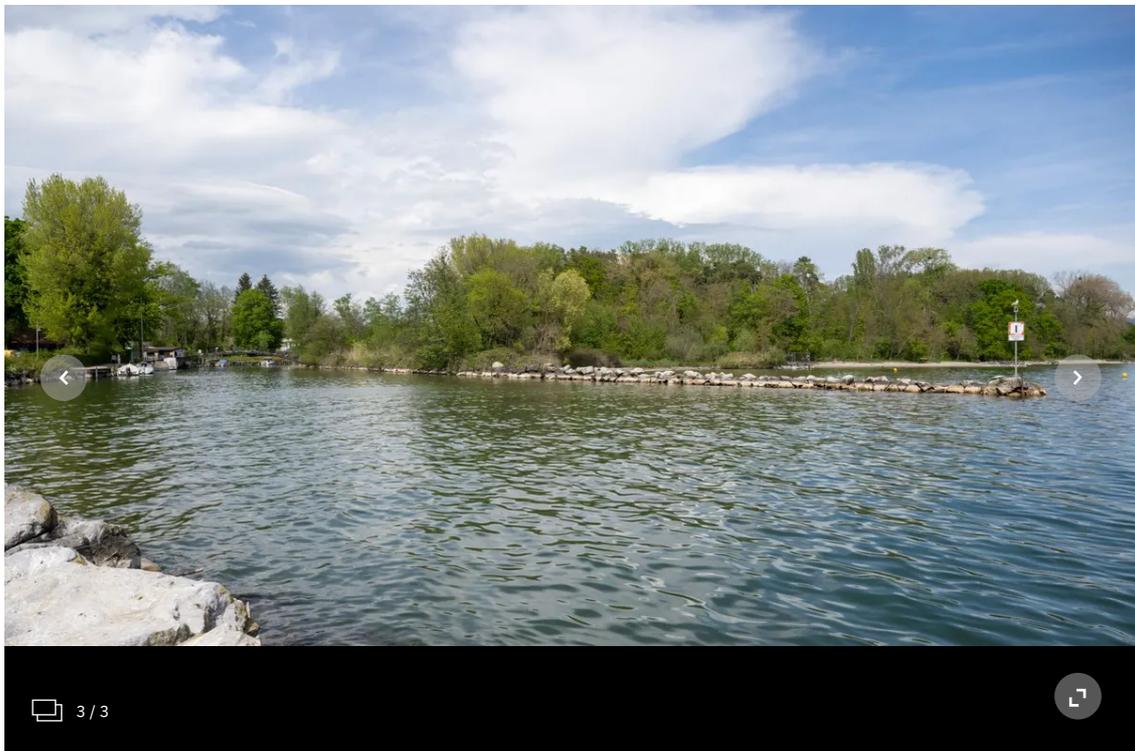
Serge Ansermet, président de l'Association Venoge  
vivante

---

«Saint-Sulpice donnera énormément à la nature pour ce delta. Le projet de port est une compensation de ces efforts», conclut le syndic. Sur ce plan, la partie ne s'annonce pas comme un long fleuve tranquille pour les communes. Avant de pouvoir inaugurer le port, fin 2028, et achever la renaturation, fin 2029, pas moins de quatre mises à l'enquête sont inscrites au calendrier, avec autant d'opportunités de s'opposer au projet.

Président de l'Association Venoge vivante, faïtière qui regroupe les Verts, le WWF et Pro Natura sur le thème de la Venoge, Serge Ansermet est de ceux qui pourraient mettre leur grain de sel: «Nous sommes favorables à la création d'un delta, mais clairement opposés au projet de port. La nécessité de le déplacer n'est qu'un prétexte pour l'agrandir, alors que le Léman en compte déjà trop. Les bateaux de plaisance restent pour la plupart à quai, voire sont laissés à l'abandon, et sont bien souvent à moteur. S'il fallait vraiment faire un port, il faudrait qu'il soit réservé aux voiliers.»

Séance publique le 10 mai à 19h à Salle du Conseil communal de Saint-Sulpice, rue du Centre 59.



L'embouchure transformée en delta pourrait comprendre de petits îlots.

Florian Cella

---

**Chloé Din** est journaliste à la rubrique Vaud & Régions depuis 2015. Elle couvre en particulier le district de l'Ouest lausannois ainsi que les thématiques religieuses et spirituelles. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

**4 commentaires**